

PROJET DE LOI DE FINANCES 2011 – 2NDE PARTIE

Sort des amendements de Patrice MARTIN-LALANDE

Député de Loir-et-Cher

Rapporteur spécial du budget « médias »

à l'issue des séances publiques des 15 et 16 novembre 2010

*

Amendements ADOPTÉS:

1. Le n°352 – ayant pour objet de clarifier l'architecture budgétaire relative aux médias telle que modifiée par le projet de loi de finances pour 2011.

Amendements RETIRÉS:

1. Le n°506 – ayant pour objet de supprimer l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) applicable aux stations radioélectriques qui ne sont pas encore en service (retrait pour soutenir l'amendement n°555 du député de Savoie [Michel Bouvard](#) tel que sous-amendé par le rapporteur général du budget, M. [Gilles Carrez](#), et ayant pour objet d'abattre de 50% le taux de l'IFER applicable aux stations radioélectriques pendant les 3 premières années de leur mise en service).

Amendements NON SOUTENUS:

1. Le n°657 (cosigné par le député de Seine-et-Marne [Franck Riester](#)) – ayant pour objet d'adapter la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à la production cinématographique.

Amendements TOMBÉS:

1. Le n°336 (cosigné par le rapporteur général du budget, M. [Gilles Carrez](#)) – ayant pour objet de reporter la suppression de la publicité diurne sur les antennes de France Télévisions en 2016.
2. Le n°351 (cosigné avec le député de la Nouvelle-Calédonie [Gaël Yanno](#)) – ayant pour objet d'aligner la date de la suppression complète de la publicité sur les antennes de France Télévisions en Outre-mer sur celle de la suppression de la publicité en journée en métropole.

Amendements REJETÉS:

1. Le n°337 (cosigné par le député de la Marne [Charles de Courson](#)) – ayant pour objet d'encadrer contractuellement le montant de la subvention versée par l'État à France Télévisions dans l'hypothèse de sur-performances publicitaires de cette dernière.

*

**